

## Déclaration de la secrétaire générale Annick MERRIEN au CNEA du 15 mars 2007

Le texte qui nous est soumis aujourd'hui, a pour le SNETAP-FSU le goût d'un texte de fiction. Ce devrait être un document de pilotage national qui fixe les orientations à partir desquelles se construit l'enseignement agricole. Ce ne sera pas le cas. Le document sert de vitrine à l'enseignement agricole mais ne reflète pas la réalité de l'enseignement agricole, aujourd'hui, après la vaste entreprise de casse qui a été engagée. Depuis cinq ans, l'enseignement agricole public a subi tous les coups de ce gouvernement. Il a vu ses moyens réduits, son offre de formation régresser. Il a été contraint de refuser des élèves dans ses établissements et la part des élèves qu'il scolarise a diminué. Le bilan pour l'enseignement agricole public est extrêmement négatif voire désastreux du fait de la politique qui été menée délibérément. Des choix politiques ont trouvé les moyens de revaloriser les subventions de l'enseignement agricole privé et ont réduit les moyens de l'enseignement agricole public, année après année, tous les ans sauf à la rentrée 2005. Les DGH ont été réduites et chaque année, les chefs d'établissement, les chefs de SRFD ont dû organiser l'enseignement agricole public en déréglementant ou en contournant la réglementation. Cette situation est très loin de la réalité traduite dans ce document. La réduction drastique des moyens budgétaires a cassé de très nombreuses dynamiques dans les établissements car on ne peut pas faire travailler des équipes pour des projets qui ne voient pas le jour sans casser les dynamiques. La réduction des moyens produit des réflexes de défense, de repli qui ont engendré une déréglementation tous azimuts.

Dans le Schéma, il est dit qu'il faut développer une dynamique de l'innovation. L'enseignement agricole durant une partie de son existence a effectivement connu des innovations qui sont une de ses caractéristiques principales. Mais aujourd'hui ce n'est plus le cas. L'enseignement agricole public n'est plus en capacité d'être innovant au plan global même si des initiatives individuelles peuvent être prises.

Le document proposé banalise les différentes composantes qui sont mises sur le même plan alors que la loi ne les confond pas et les décrit dans différents articles. Cette volonté de banalisation est une orientation politique qui s'inscrit dans les orientations de niveau européen. Elle vise à confondre les différents opérateurs quel que soit leur statut. Or, l'enseignement agricole public et le service public, ce n'est pas l'enseignement agricole privé.

La FSU ne peut pas accepter ces orientations puisque les orientations qu'elle défend visent à redonner la priorité à l'enseignement agricole public, ce qui est loin d'être le cas et qui s'est aggravé ces dernières années. Le 4e schéma est un document qui conforte le désengagement de l'État puisque en décrivant un système de formation global où les différentes voies de formation sont présentées comme complémentaires, vous permettez que l'État n'assume plus la totalité de sa responsabilité éducative et s'en désengage en laissant ses responsabilités aux collectivités territoriales. Dans bon nombre de régions ce qui n'est plus assumé par la DGER est repris par les collectivités territoriales. Au lieu de développer les formations par la voie scolaire, on tend à leur substituer des formations par apprentissage qui sont sous la responsabilité des régions. Ce n'est pas la vision du système éducatif qu'on doit avoir car l'État devrait assurer partout les formations scolaires. Or, ces dernières années, des classes ont été fermées, des ouvertures pertinentes n'ont pas été obtenues. Ce sont les collectivités territoriales qui assument une responsabilité qui devrait être celle de l'État car contrairement à ce qu'ont dit certains autres intervenants qui ne souhaitent pas que les formations par apprentissage se substituent aux formations scolaires, c'est bien ce qui se passe sur le terrain.

Ce document qui devrait être un document de pilotage national n'en sera pas un dans la mesure où la partie consacrée à cet exercice de pilotage national est un « morceau d'anthologie » dont on cherche le sens. Vous considérez, en effet, que ce pilotage s'opère aux trois niveaux : central, régional, local. Or, s'il y a une organisation déconcentrée de l'enseignement agricole, on note des stratégies très différentes au niveau régional et même local. La déconcentration depuis deux ans signifie l'instauration de nouvelles baronnies au niveau régional. L'exemple donné par des DRAF dans l'exercice de leurs nouvelles prérogatives est très inquiétant dans la mesure où ils oublient les orientations nationales pour élaborer à leur niveau de nouvelles orientations qui ne correspondent pas au cadre fixé par le pilotage national. Dans ces conditions, à quoi sert le 4e Schéma si ce n'est pas pour piloter et donner des orientations fortes, respectées à tous les niveaux ? Ce n'est pas non plus un outil de pilotage car les orientations affichées -dont certaines sont ambitieuses- ne sont pas et ne seront pas respectées faute de moyens suffisants.

Les objectifs de la mission d'insertion en témoignent. En effet, depuis cinq ans, l'enseignement agricole public n'a pas rempli sa mission d'insertion scolaire. Il n'a pas pu accueillir les élèves qui ont fait le choix de l'enseignement agricole public puisque la DGER plafonne les recrutements, contractualise les effectifs et dans la note de préparation de la rentrée nous serons à nouveau confrontés à ces orientations que nous dénonçons. On ne peut pas afficher non plus une ambition d'orientation scolaire quand, dans le même temps, on refuse l'accueil de certains élèves dans les établissements publics. De la même façon, certains redoublants n'ont pas été accueillis dans leurs établissements d'origine et ont dû redoubler ailleurs parce qu'à la suite du plafonnement des effectifs, ils ne pouvaient pas poursuivre leur scolarité jusqu'à son terme. De même, s'il y a un débat sur la place des classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans l'enseignement agricole, on ne peut pas

dire, d'un côté, que ces classes jouent un rôle important et, d'un autre côté, continuer d'en fermer. On ouvre des classes nouvelles seulement par redéploiement et pour ouvrir des classes de niveau IV et III, le choix qui est fait est de fermer des classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

En ce qui concerne les orientations, la FSU n'accepte pas le mixage des publics. Un amendement est proposé pour que ce qui ne doit n'être qu'une expérience limitée et conjoncturelle ne soit pas érigé en principe, dès la mise en place de ce 4e Schéma. Il sera bien temps, lors du 5e Schéma, après qu'un bilan aura été effectué, de parler, le cas échéant, d'un principe de mixage des publics.

La formation continue des personnels a été réintroduite dans le 4e Schéma alors que les choix faits ces dernières années l'avaient sinistrée dans l'enseignement agricole public. Quand on déclare vouloir anticiper et accompagner les rénovations, l'objectif est louable mais rarement mis en œuvre car pour le moment, on accompagne les rénovations a posteriori mais jamais en anticipant. Cette démarche est insuffisante s'il n'y a pas un maintien du niveau de compétences des personnels de l'enseignement agricole public. Or, les stages de formation qui permettaient la mise à jour des compétences ont disparu. C'est pourquoi, il faut revaloriser les crédits de la formation continue des personnels de l'enseignement agricole public. Ils ont été sabrés de plus de 68 % entre 2001 et 2006. Dans le budget 2007, deux chiffres témoignent des choix politiques faits. Le budget inscrit pour les personnels de l'enseignement agricole public était de 1 400 000 € (à comparer aux 3 900 000 €, en 2001) et de 2 900 000 € pour l'enseignement agricole privé. Ceci représente une augmentation de 35 % pour l'enseignement agricole privé et une stagnation pour l'enseignement agricole public. Enfin, sur les indicateurs, elle regrette qu'ils ne soient que quantitatifs et pas qualitatifs. De plus, la plupart d'entre eux ne seront pas valides avant la fin du Schéma puisqu'ils sont actuellement en construction. Il faudrait notamment faire un effort pour l'indicateur sur le suivi des cohortes. Cet indicateur est particulièrement important car il permet d'apprécier les performances du système par rapport aux élèves accueillis. Il devrait être mis en place le plus rapidement possible même s'il ne devient pleinement efficace que lors du prochain Schéma.

Compte tenu de toutes ces critiques, la FSU se prononcera contre ce texte.